

**LA VILLE DE LAGNY-SUR-MARNE
R E C R U T E**

**1 directeur périscolaire (H/F)
(BAFD ou BPJEPS obligatoire)**

Poste à pourvoir dès septembre 2019

Sous la responsabilité de la coordinatrice périscolaire, vous assurez la direction des équipes d'animateurs intervenant sur les accueils périscolaires (matin, midi et soir) dans une école. Vous assurez également la direction d'un centre de loisirs le mercredi et pendant les vacances scolaires. Vous êtes garant de la bonne application du projet pédagogique souhaité par la municipalité pour ses accueils de loisirs, et de sa déclinaison en projets d'animations de qualité.

Vous avez pour missions principales :

- La coordination et le pilotage d'une équipe d'animateurs (organisation de l'activité, accompagnement pédagogique des animateurs, contrôle du temps de travail, évaluation, suivi des formations, participation aux recrutements) et l'accompagnement des stagiaires BAFA.
- La sécurité et l'épanouissement des enfants dans leurs activités périscolaires et de loisirs.
- L'application et le suivi du projet éducatif de la ville.
- Le respect des procédures mises en place dans le cadre du développement du portail famille.
- L'organisation, la coordination, et la supervision des activités et des projets d'animation.
- La gestion administrative et financière de la structure.
- Le respect de la réglementation de la Direction Départementale de la Cohésion Sociale
- La communication constante avec les familles
- La bonne relation avec les enseignants, les atsem et les agents d'intendance intervenant dans votre école de référence.
- Le suivi et la remontée de toutes les informations utiles pour la bonne marche du service rendu dans les écoles et dans le centre de loisirs

Profil recherché :

Titulaire du BAFD ou du BPJEPS, vous avez une expérience confirmée en direction ALSH périscolaire ou en direction d'équipe d'animation.

Vous maîtrisez le cadre réglementaire relatif à l'accueil de mineurs et avez une très bonne connaissance des besoins et du développement des enfants de 3 à 12 ans.

Vous êtes organisé(e), rigoureux(se), autonome et disponible, et possédez le sens des responsabilités.

Vous être force de proposition, et avez une bonne capacité d'analyse et de synthèse.

Vous maîtrisez l'outil informatique et avez de très bonnes capacités rédactionnelles.

Conditions d'exercice du poste :

37h hebdomadaires entre 7h et 19h.
Régime indemnitaire et prime annuelle.
Prime de direction.

Poste à pourvoir le 2 septembre 2019

**Si vous êtes intéressé(e)s par cette offre, merci d'adresser votre candidature
avant le 22 juillet 2019 :**

**A Monsieur le Maire
Mairie de Lagny-sur-Marne
2 place de l'Hôtel de Ville - 77400 Lagny-sur-Marne
Ou par courriel : recrutement@lagny-sur-marne.fr**